

Les soins de longue durée au Nouveau-Brunswick 2017

Maisons et résidences avec services

Fonctionnement des maisons de soins infirmiers subventionnées par le gouvernement

Les maisons de soins infirmiers sont des établissements de soins de longue durée qui offrent le logement, dispensent des soins infirmiers et assurent une surveillance 24 heures sur 24. On y offre de meilleurs soins que dans les maisons de retraite et la clientèle se compose généralement de personnes âgées nécessitant d'importants soins de longue durée. Ces maisons sont approuvées et contrôlées par le ministère de la Santé, qui en fixe les tarifs.

L'évaluation, les listes d'attente et l'admission dans une maison de soins infirmiers sont gérés par le département du Développement social. Ils déterminent les besoins du client et aide à assurer la transition vers une maison de soins infirmiers.

Aucune évaluation financière n'est nécessaire pour les clients qui sont en mesure de payer le plein tarif des services. Pour les personnes qui n'en ont pas les moyens, la Directive sur la contribution financière uniformisée des familles définit les modalités pour déterminer si elles ont droit à une subvention du gouvernement pour les soins de longue durée. Les personnes dont le revenu se situe au niveau ou en dessous du seuil de l'aide au revenu de base sont exemptées de toute quote-part.

Tous les revenus – salaires, pensions, revenus de placements (dividendes, intérêts), revenus locatifs, etc. – sont pris en considération pour déterminer le montant de la contribution financière uniformisée des familles. Doivent être présentés les déclarations de revenus des deux années précédentes ainsi que quelques relevés bancaires récents. Les biens, quant à eux, ne font l'objet d'aucune évaluation.

Coût

Ces services peuvent coûter jusqu'à 113,00 \$ par jour (3 437,09 \$ par mois), mais ce que le client doit effectivement payer pour ces services dépend de son revenu familial net sauf s'il est célibataire, veuf ou divorcé.

Fonctionnement des maisons de retraite ou d'accueil – aucune subvention gouvernementale

Une maison de retraite est un collectif comptant plusieurs logements qui assure logement et services (repas et ménage) à des personnes âgées. Chaque établissement gère les admissions, les frais et les listes d'attente. L'admission dépend en général simplement de la solvabilité du client et de l'absence de pathologies graves nécessitant des soins infirmiers professionnels. En règle générale, les frais de résidence dans une maison de retraite sont plus élevés que ceux d'une maison de soins infirmiers subventionnée par le gouvernement.

Coût

Type de chambre	Tarif mensuel
Chambre particulière	900,00 \$ à 2 975,00 \$
Appartement d'une chambre	2 800,00 \$ à 3 450,00 \$

Soins à domicile

Fonctionnement des soins à domicile subventionnés par le gouvernement

Les services de soins à domicile permettent aux personnes âgées de vivre chez elles aussi longtemps que possible. Le soutien à domicile assure une aide pour les activités quotidiennes telles que se laver, s'habiller, faire sa toilette et les petits travaux ménagers. Un coordonnateur des soins du ministère du Développement social effectue une évaluation. Le nombre d'heures de soins à domicile accordées dépend du niveau de fonctionnement de la personne, de la surveillance et des soins requis, ainsi que de la capacité de la famille à participer aux soins. Dans la plupart des cas, on accorde un maximum de 215 heures par mois. Dans des circonstances exceptionnelles, le bureau régional autorisera le maximum de 336 heures par mois, surtout afin de répondre à des besoins spéciaux ou d'éviter l'admission à une maison de soins infirmiers.

Coût

Les services de soutien à domicile ne sont pas couverts par l'Assurance-maladie. Par conséquent, une échelle est utilisée pour déterminer la contribution que le client doit verser afin de couvrir le coût des services. Le gouvernement couvrira le coût des services des personnes qui sont incapables d'assumer les frais. Les clients sans revenu ou qui disposent d'un très faible revenu peuvent bénéficier gratuitement des services de soutien à domicile. Les clients à faible revenu bénéficient d'un tarif horaire minimal. Le tarif horaire pour les services de soutien à domicile varie selon le revenu du client et en fonction de la Directive sur la contribution financière uniformisée des familles.

La contribution est fondée sur le revenu familial, déduction faite de l'impôt sur le revenu, de toute retenue obligatoire effectuée par l'employeur, des primes d'assurance-maladie privée et des primes d'assurance de soins de longue durée.

Services privés de soins à domicile – aucune subvention

Les ressources d'aide à domicile étant limitées, de nombreuses personnes âgées n'obtiennent pas de services suffisants du programme subventionné par le gouvernement et elles doivent avoir recours à des services privés de soins à domicile.

Fonctionnement d'un programme de soins de jour pour adultes

Les programmes de jour pour adultes s'adressent à des personnes ayant des besoins particuliers. Ils sont proposés dans des centres de la collectivité, qui offrent un lieu sûr durant la journée lorsque les membres de la famille ne sont pas disponibles pour s'occuper d'elles. Ces centres sont généralement ouverts du lundi au vendredi (certains le sont aussi le samedi). Les programmes de jour pour adultes peuvent être publics ou privés, avec ou sans but lucratif.

Coût

Type de service	Tarif provincial
Préparation de repas à domicile (tarif horaire)	15,00 \$ à 24,85 \$
Soins personnels (se laver et s'habiller) (tarif horaire)	17,00 \$ à 25,00 \$
Soins infirmiers spécialisés (tarif horaire)*	38,00 \$ à 65,00 \$
Aide familiale résidente – 24 h sur 24 (tarif horaire)	20,50 \$ à 25,00 \$

* Le prix dépend de la catégorie de l'infirmière – infirmière autorisée ou infirmière auxiliaire autorisée – qui dispense les soins. Vous reporter au rapport intégral pour les autres services et leur prix.

Coût

Le Ministère du Développement social gère les programmes de jour pour adultes au Nouveau-Brunswick. Le coût de 50,00 \$ par jour est subventionné par le gouvernement, en laissant un coût pour le client de 10,00 \$ par jour.